

Votre contact

Tel : 01 30 08 61 60

Mail : formation@78-91-95.ifrb.fr

Durée

3 jours (21 heures)

Horaires

9h00-12h30 / 13h30-17h00

Tarif

Cf bulletin / devis

Public

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire.

Ce module propose aux participants d'apprendre à conduire une PEMP en sécurité et de leur faire passer le CACES ®

- Connaissance de la langue française écrit et oral requise.
- Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail)

Prérequis

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux prérequis suivants :

- Avoir plus de 18 ans

Personne en situation de handicap

Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap reconnu.

Profil de l'intervenant

Formateur expérimenté et qualifié

Capacité

Groupe de 6 personnes maximum

Modalités et moyens pédagogiques

- Exposé didactique, démonstrations,
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Savoir utiliser et entretenir les plates-formes élévatrices mobile de personnes dans le respect des consignes de sécurité.
- S'assurer que ces connaissances théoriques et pratiques en matière de sécurité sont effectivement mises en application lors de l'utilisation des machines.

CONTENU

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique : 1 jour

- Le rôle et les responsabilités du conducteur de PEMP.
- La classification, la technologie et les caractéristiques des différents Types de PEMP.
- La réglementation, la normalisation et les textes de la CNAMTS.
- Les consignes d'utilisation et de sécurité.
- Les contrôles périodiques.
- La stabilité des PEMP.
- Les généralités sur le système élévateur.
- Les manœuvres de secours.

Formation pratique PEMP catégorie A et ou B : 1 jour

- Mise en service de la PEMP et exercices de maniabilité en sécurité.

Modalités d'évaluation de la formation : 1 jour

- Test CACES ® comprenant un examen théorique et un examen pratique

INFORMATIONS

Personnes concernées :

Ce module est destiné à :

- Toute personne débutante ou expérimentée.
- Conducteur permanent ou occasionnel.
- Conducteur sans activité de production (location, maintenance, démonstration...)
- Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnes (PEMP).

Validation des acquis :

Un CACES ® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.

Recyclage : le CACES est valable pendant 5 ans en cas de réussite aux évaluations

**Liste des Equipements de Protection Individuels (EPI)
obligatoires pendant les formations « Sécurité »**



Tenue de travail habituelle pour les parties « pratique »
Aucun prêt d'équipement ne pourra être fait en raison des mesures sanitaires en vigueur

Préparation au CACES R486 – Nacelle PEMP

Gants	Casque <u>avec jugulaire</u> EN 397	Chaussures de sécurité	Gilet de signalisation	Harnais anti chute EN 361	Longe double avec absorbeur
					



Les EPI doivent être en bon état et avoir été vérifiés, sous la responsabilité de l'employeur, conformément au Code du travail.

Documents à apporter en formation :

Pièce d'identité : Carte d'identité, permis de conduire, passeport, carte de séjour, obligatoire pour le passage des tests

Photo d'identité : Uniquement pour les CACES – Se présenter avec une photo d'identité récente en couleur

Attestation de formation initiale : Pour tous les stages de recyclage